

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 4 novembre 2024**

Nombre de membres en exercice : **64**  
Nombre de présents : **39**  
Nombre de représentés : **6**  
Nombre d'absents : **19**

**L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE QUATRE NOVEMBRE** à  
14 h 00, le Conseil Communautaire s'est réuni au siège, 1 rue Eliard Laude, à  
Le Port, en salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous  
la présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président.**

**Secrétaire de séance** : M. Irchad OMARJEE

**OBJET**

**AFFAIRE N°2024\_124\_CC\_19**  
**Rapport d'activité de la Commission**  
**Consultative des Services Publics Locaux**  
**(CCSPL) pour les années 2021 à 2023**

Nombre de votants : 45

**NOTA :**

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :  
29 octobre 2024

- date d'affichage et de publication de la liste  
des délibérations au plus tard le  
08/11/2024

**ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :**

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN - Mme Denise DELAVANNE -  
M. Alexis POININ-COULIN - Mme Suzelle BOUCHER - M. Jean-Philippe MARIE-  
LOUISE - Mme Virginie SALLE - M. Irchad OMARJEE - M. Julius METANIRE -  
Mme Marie-Bernadette MOUNIAMA-CUVELIER - M. Jean-Noël JEAN-  
BAPTISTE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - M.  
Dominique VIRAMA-COUTAYE - Mme Marie-Anick FLORIAN - M. Michel  
CLEMENTE - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - M. Yann CRIGHTON - M. Alain  
BENARD - Mme Lucie PAULA - M. Gilles HUBERT - Mme Marie-Josée  
MUSSARD-POLEYA - M. Maxime FROMENTIN - Mme Florence HOAREAU - M.  
Olivier HOARAU - Mme Annick LE TOULLEC - M. Henry HIPPOLYTE - Mme  
Catherine GOSSARD - M. Jean-Claude ADOIS - Mme Jasmine BETON - M.  
Armand MOUNIATA - Mme Danila BEGUE - M. Bruno DOMEN - Mme Brigitte  
DALLY - M. Philippe LUCAS - M. Jacky CODARBOX - Mme Marie-Annick  
HAMILCARO - M. Josian ACADINE - M. Christophe DAMBREVILLE

**ÉTAIENT ABSENT(E)S :**

Mme Huguette BELLO - M. Tristan FLORIAN - M. Salim NANA-IBRAHIM -  
Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - Mme Melissa PALAMA-CENTON - M.  
Guylain MOUTAMA-CHEDIAPIN - Mme Eglantine VICTORINE - M. Karl  
BELLON - Mme Amandine TAVEL - M. Philippe ROBERT - Mme Marie  
ALEXANDRE - M. Pierre Henri GUINET - Mme Jacqueline SILOTIA - M. Rahfick  
BADAT - Mme Armande PERMALNAICK - M. Daniel PAUSE - Mme Jocelyne  
JANNIN - M. Jean François NATIVEL - Mme Audrey FONTAINE

**ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :**

Mme Helene ROUGEAU procuration à Mme Marie-Bernadette MOUNIAMA-  
CUVELIER - Mme Vanessa MIRANVILLE procuration à M. Christophe  
DAMBREVILLE - Mme Jocelyne CAVANE-DALELE procuration à M. Maxime  
FROMENTIN - Mme Brigitte LAURESTANT procuration à Mme Danila BEGUE -  
M. Fayzal AHMED-VALI procuration à Mme Annick LE TOULLEC - M. Jean  
MARCEAU procuration à M. Dominique VIRAMA-COUTAYE

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 4 NOVEMBRE 2024

### AFFAIRE N°2024 124 CC 19 : RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL) POUR LES ANNÉES 2021 À 2023

#### Le Président de séance expose :

Dans un objectif de participation du public au processus de décision publique, la loi relative à la démocratie de proximité de 2002 a organisé la création de Commissions Consultatives des Services Publics Locaux (CCSPL). Ces commissions ont pour fonction d'informer le public sur le fonctionnement effectif des services publics. Elles tendent également à organiser la prise en considération de l'avis des usagers et des acteurs locaux, en vue d'optimiser l'exercice et l'organisation des services publics et de les adapter au mieux aux besoins réels.

Ces commissions étant obligatoires pour les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) de plus de 50 000 habitants, le Territoire de l'Ouest dispose de sa propre CCSPL.

Elle répond à des objectifs généraux et divers :

- Placer l'utilisateur au cœur des missions de service public,
- Mieux prendre en compte les attentes et aspirations des usagers,
- Associer les citoyens à la production et à la gestion des services publics,
- Améliorer la qualité et l'efficacité des services publics,
- Instaurer une confiance renouvelée entre l'institution et les citoyens,
- Etablir une relation triangulaire entre l' élu, l'opérateur et le citoyen ou l'utilisateur.

Espace de réflexion et de débats entre différents acteurs publics et privés, la CCSPL est une entité à composition mixte :

- une présidence assurée par le Président de l'établissement public ou son représentant,
- 14 membres du conseil communautaire,
- 10 représentants d'associations locales,
- Le cas échéant, en fonction de l'ordre du jour, des personnes qualifiées avec voix consultative, peuvent également y siéger.

L'article L.1413-1 du CGCT prévoit que le président de la CCSPL présente à son organe délibérant un rapport annuel faisant état des travaux réalisés par cette commission au cours de l'année précédente.

En 2020, suite au changement de mandature et au renouvellement des membres de la commission, cette dernière n'a pu se réunir. De 2021 à 2023, la CCSPL a été convoquée à plusieurs reprises afin d'accomplir les missions qui lui ont été confiées par le CGCT. En 2023, convoquée à 4 reprises, ses membres ont pu examiner 3 dossiers.

Le rapport d'activité de la CCSPL pour les années 2021 à 2023 est annexé à la présente.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
Où l'exposé du Président de séance,**

Envoyé en préfecture le 14/11/2024

Reçu en préfecture le 14/11/2024

Publié le

ID : 974-249740101-20241114-2024\_124\_CC\_19-DE



**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À LA MAJORITÉ (PAR 1 ABSTENTION(S), 0 SANS PARTICIPATION, 1 CONTRE) DÉCIDE DE :**

**- PRENDRE ACTE du rapport d'activité pour les années 2021 à 2023 de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du Territoire de l'Ouest, ci annexé.**

---

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le  
Le Président de séance  
Emmanuel SERAPHIN  
Président